



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°75-2024-423

PUBLIÉ LE 15 JUILLET 2024

Sommaire

Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île-de-France / Unité départementale de Paris

75-2024-07-12-00005 - Arrêté portant nomination de membres du conseil de famille des pupilles de l'Etat de Paris (2 pages)

Page 3

Préfecture de Police / Cabinet

75-2024-07-15-00004 - Arrêté n° 2024-01004 du 15 juillet 2024 **??** Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement **??** (1 page)

Page 6

Direction régionale et interdépartementale de
l'économie, de l'emploi, du travail et des
solidarités d'Île-de-France

75-2024-07-12-00005

Arrêté portant nomination de membres du
conseil de famille des pupilles de l'Etat de Paris



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités**

Unité Départementale de Paris

Paris, le 12 juillet 2024

**ARRETE PORTANT NOMINATION DE MEMBRES DU CONSEIL DE FAMILLE
DES PUPILLES DE L'ETAT DE PARIS**

Le Préfet de la région d'Île de France,
Préfet de Paris,
Officier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'ordre national du mérite,

Vu le Code de l'action sociale et des familles et notamment les articles L224-2 et R224-3 ;

Vu l'article 29 II de la Loi n° 96-604 du 5 juillet 1996 relative à l'adoption ;

Vu le décret n° 98-818 du 11 septembre 1998 modifiant le décret n° 85-937 du 23 août 1985 relatif au Conseil de Famille des Pupilles de l'Etat ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 75-2021-04-29-00005 du 29 avril 2021 par lequel le préfet de Paris, délègue sa signature à Monsieur Gaëtan RUDANT, Directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île-de-France ;

Vu la décision n°2023-007 du 13 janvier 2023 portant subdélégation de signature à Jean-François DALVAI, directeur régional adjoint, directeur de l'unité départementale de Paris, à l'effet de signer, au nom du préfet de Paris, pour le département de Paris, dans le cadre de ses attributions et compétences ;

ARRETE

Article 1 : Est nommée membre du **Conseil de famille III** des pupilles de l'Etat de la Ville de Paris :

➤ **Au titre des associations familiales**, Enfance et Familles d'Adoption – EFA :

- **Madame Sophie Chanal-Meyer**, suppléante, nouveau mandat pour une durée de 6 ans.

Article 2 : Le préfet de la région d'Île de France, Préfet de Paris et le Directeur de l'unité départementale de Paris, chacun en ce qui le concerne, sont responsables de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région d'Île de France.

Pour le Préfet et par délégation,

Le Directeur régional et interdépartemental,

Le Directeur de l'Unité départementale de Paris

Signé

Jean François Dalvai

Préfecture de Police

75-2024-07-15-00004

Arrêté n° 2024-01004 du 15 juillet 2024
Accordant des récompenses pour actes de
courage et de dévouement

Paris, le 15 JUILLET 2024

ARRETE N° 2024-01004

Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement

LE PREFET DE POLICE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

A R R E T E

Article 1^{er}

Des Médailles pour actes de courage et de dévouement sont décernées aux militaires de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris, dont les noms suivent :

Echelon « Argent de 2^{ème} classe » :

- Lieutenant-colonel **Stephan LEPOURIEL**, né le 28 mai 1972, Compagnie de commandement et de logistique n°3 ;

Echelon « Bronze » :

- Capitaine **Alexandre COURTIAL**, né le 4 avril 1992, 5^{ème} Compagnie d'incendie et de secours .

Article 2

Le présent arrêté sera publié au « Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Police ».

signé

Laurent NUÑEZ